



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE ET EXTRAORDINAIRE DES CLUBS

Samedi 21 novembre 2020 à 09H00

En distanciel

L'Assemblée Générale Ordinaire / Extraordinaire Elective des Clubs s'est tenue le Samedi 21 novembre 2020 à partir de 09H en distanciel.

Le Comité Directeur était composé de mesdames et messieurs :

- MORACCHINI Jean René, Président
- BASTERI Dominique, Président Délégué
- EMMANUELLI Antoine, Vice-Président
- SORBARA Michel Vice-Président
- SERPAGGI Philippe Vice-Président
- PETTINATO Joseph Secrétaire Général Adjoint
- PROFIZI Patrick, Trésorier
- AIROLA Jean Luc
- CASANOVA François
- GARDELLA Sandra
- GRASSI Didier
- MARIOTTI Pierre
- PELE Cédric
- PERFETTI Jean Claude
- PERI Jeanne
- RISTERUCCI Franck
- ROMBALDI Antoine
- Dr ANTONINI Danielle

Assistent :

- DEBARBAT Marc Président de la LFA
- SALADINI David Directeur Administratif de la ligue
- FONTANA Pierre CTR
- GAGLIARDI Nicolas CTR
- VAUZELLE Yoann CTD
- PIREDDU Antoine Directeur du pôle espoir
- RUSTERUCCI Ghjuvan Simonu CTD adjoint du directeur du pôle espoir
- OLMETA Marie-Ange Agent Administratif
- LODI Ginette Agent Administratif
- LUCCIONI Stéphanie Agent Administratif
- Bernardi Jean-François Agent Administratif
- Les présidents de commissions
- Les membres de la CSOE
- Les clubs

ORDRE DU JOUR

- Appel des délégués
- Mot de bienvenue du président
- Approbation du PV de l'assemblée générale du 23 novembre 2019 (Votes)
- Rapport moral : Jean Luc AIROLA
- Approbation du rapport moral par l'assemblée (Votes)
- Rapport financier : Patrick PROFIZI
- Intervention du commissaire aux comptes : Marc NINU
- Approbation des comptes par l'assemblée (Votes)
- Budget prévisionnel 2020-2021 : Patrick PROFIZI
- Approbation du budget par l'assemblée (Votes)
- Modification statuts de la Ligue (art 14.1) (Assemblée extraordinaire) (Votes)
- Élection Comité Directeur :
- Présentation de la liste (Votes)
- Élection représentant des clubs nationaux :
- Présentation de la liste (Votes)
- Interpellations, questions diverses et vœux
- Clôture par le Président



AG Ligue de Corse de Football

à Paris, le 21/11/2020 à 09:50:26

FEUILLE DE PRESENCE

Présents:

N°	Admission	Nom	Prénom	Structure	Voix	Présence	Signature
1	66165	PAOLI	PASCAL	A. S. DE LA CASINCA	8	1	Pouvoir à n° 18
2	84323	ANTONI	OLIVIER	A. S. SANTA REPARATA	8	1	84323
3	50175	LECA	CHRISTIAN	A.C. AJACCIEU	8	1	50175
4	13599	FERRONI	PHILIPPE	A.S. FURIANI AGLIANI	8	1	13599
5	70210	ANTONETTI	JEAN PIERRE	A.S. PORTO VECCHIO	8	1	70210
6	37117	FITY	SERGE	A.S.C. DE LA PIEVE DI LOTA	8	1	37117
7	83318	PAOLI	PHILIPPE	AFA F.A.	8	1	83318
8	22031	PIERI	PIERRE	EC BASTIA SUD	8	1	22031
9	59010	AGNEL	Franck	F. C. BALAGNE	8	1	59010
10	94954	PAOLACCI	ANGE	F. C. BASTIA BORGO	8	1	94954
11	74660	PELLEGRINI	JACQUES	F.C. BASTELICACCIA	8	1	74660
12	82427	NEGRONI	JEAN LUC	FOOTBALL JEUNESSE ETOILE BIGUG	8	1	82427
13	73219	SANTINI	PIERRE JOSEPH	GALLIA C. DE LUCCIANA	8	1	73219
14	97582	PETTINATO	JOSE	GAZELEC FOOTBALL CLUB AJACCIO	8	1	97582
15	67820	FERRANDI	CLAUDE	SC. BASTIA	8	1	67820
16	77433	RISTERUCCI	FRANCK	SP.C. BOCOGRANO GRAVONA	8	1	77433
17	22036	ANDREANI	ANTOINE	U. S. GHISONACCIA	8	1	22036
18	82555	COLOMBANI	JACQUES FRANCOIS	U.S. DES CLUBS DU CORTENAIS	8	1	82555
19	22441	SANTUCCI	JEROME	C. A. PROPRIANO	7	1	22441
20	27668	ARRIGHI	PIERRE	U. S. VICOLAISE FOOTBALL CLUB	7	1	27668
21	52639	CABELLA	HECTOR	A. S. ALATA FOOTBALL	6	0	
22	98050	QUILICHINI	ERICK	J.S. AJACCIO SEME CANTON AJACC	6	1	98050
23	29027	LONGO	REGIS	J.S. BONIFACIO	6	1	29027
24	36099	MARCHI	YVES	SUD F.C.	6	1	36099
25	88323	GALEAZZI	CLAUDE	A.S. DU NEBBIU CONCA DORU	5	1	88323
26	72301	PALMIERI	PIERRE JEAN	ASSOCIU SPORTIVU CAPICORSU	4	1	72301
27	20368	BATTESTINI	JULIETTE	BASTIA AGGLOMERATION FUTSAL	4	1	20368
28	96495	BREDACHE	JULIEN DOMINIQUE	F. C. COSTA VERDE	4	1	96495
29	82205	SANTONI	SANDRA	FOOTBALL CLUB ECCICA SUARELLA	4	1	82205
30	51634	VECCHIOLI	THOMAS	U. S. DE LA JEUNESSE FURIANAIS	4	0	
31	63674	AGOSTINI	Thierry	A. D ENTREPRISES OCANAISES	3	1	63674
32	68206	CAMPINCHI	JEAN LAURENT	A. S. CALCATOGGIO	3	1	68206
33	72727	CARLINI	PHILIPPE	A.S. CARGESIENNE	3	1	72727
34	94921	FRANCHI	GUILLAUME	A.S. DANTISANTI	3	1	94921
35	91736	GRISONI	PAUL	A.S. DE PIETROSELLA	3	0	
36	18440	CANETTI	CASIMIR	AS DES CANNES	3	1	18440
37	38330	SOLA	MARC ANTOINE	ASSOCIATION SPORTIVE SAPEUR PO	3	0	
38	75397	LUCCI	PIERRE	ENT. GALLIA SALINES AJACCIO	3	1	75397
39	12293	SAGEOT	JOSEPH	FC LUPINU	3	1	12293
40	76725	BIANCONI	JULIEN	JEUNESSE SPORTIVE CALVI	3	1	Pouvoir à n° 4
41	97310	LUCIANI	DOMINIQUE	ORIENTE F. C.	3	0	
42	49649	GIOVANNI	ALAIN DOMINIQUE	PRUNELLI F.C.	3	1	49649
43	92633	TONELLI	CHRISTOPHER	SPORTING CLUB DU BASTIO	3	0	
44	37122	ROSSI	YVAN	A. S. STADE BASTIAIS	2	0	
45	91192	MAISETTI	ANTOINE	A.S. C.C.I. AJACCIO CORSE DU S	2	1	91192
46	55539	BONARDI	PAUL	AFA RACING COMMERCANTS	2	1	55539
47	35940	FRATONI	PAUL	AM. S. DAJACCIO	2	1	35940
48	88233	CAZZONE	ANTOINE	ARTS S. PERSONNELS EDUC. NLE	2	1	88233
49	16714	PLANTECOSTE	JOEL	ASC D ENTRAIDE EQUIPEMENT CORS	2	1	16714
50	13396	DESSENDIER	ANDRE	ASS SPORTIVE AIACCINU	2	1	13396
51	64002	BERNARDI	MARC ANTOINE	ASS SPORTIVE SQUADRA PAOLINA	2	1	64002

52	85624	BASSA	DJAMAL	ASSO SORPTIVE JARDINS DE L EMP	2	1	85624
53	20759	RIBEIRO DE AZEV	ROBERTO	Bastia centre	2	0	
54	29450	PIERSON	JEAN MARC	C.A. UNIFIE	2	1	Pouvoir à n° 25
55	23705	GUELFUCCI	JEAN LUC	F. C. U NIOLU	2	1	23705
56	40940	DULIVO	ANTOINE	F. C. IGESA	2	1	40940
57	56444	SPANO	ANTHONY	F. C. VICTORIA	2	1	56444
58	63701	LABATE	GIOVANNI CARLO	FOOTBALL CLUB BEVINCU	2	1	63701
59	61930	FIESCHI	ANTOINE	GAZELEC F.C. BASTIA LUCCIANA	2	0	
60	77748	FRIGOLET	BERNARD	GRANACE F. C.	2	1	77748
61	16860	FAIS	TONELLO	I STORTI DI U BALLO	2	0	
62	66329	LUCCHINI	STEPHANE	J.O. SARTENAISE	2	1	66329
63	82066	CATOIRE	JONATHAN	JEUNESSE SPORTIVE BONIFACIENNE	2	0	
64	49459	BAIGET	MICHEL	O. PONTE LECCIA SUPER U	2	1	49459
65	99142	MALTER	THOMAS	ORSU OMESSINCU	2	1	99142
66	90743	BAIGET	MICHEL	R. C. PONTE LECCIA	2	1	90743
67	36268	BASTELICA	MICHAEL	RACING CLUB AJACCIO	2	1	36268
68	99692	DAMORE	JEAN PHILIPPE	U.S. COMMERCANTS DE BASTELICA	2	1	99692
69	29746	LUCCIONI	ANDRE	A. S. CONSERVERIE DE CASATORRA	1	1	29746
70	69797	ROCCHI	GHJUVAN SANTU	A. S. DES CHEMINS DE FER CORSE	1	1	69797
71	69412	PAOLI	PIERRE ANDRE	A. S. PIETROSELLA FOOTBALL	1	0	
72	81566	PIFERINI	BAPTISTE	A. S. VENACAISE	1	1	81566
73	91988	FRANCESCHINI	NICOLAS	A.S. HOSPITALIERE BASTIA	1	1	91988
74	81048	MORNELLI	CEDRIC	A.S. CONSULAIRE 2 B	1	0	
75	34196	CRISTIN	EUGENE	AM.S. AIR FRANCE	1	1	34196
76	95079	BOULET	PHILIPPE	ASSOCIATION AJACCIO FUTEVOLEI	1	0	
77	85870	BONIFACY	JEAN FRANCOIS	ASSOCIU SPURTIVU DI A SOCCIA	1	0	
78	60380	AGUZZI	DIDIER	ASSOCIU SPURTIVU DI SPENGHJIFO	1	1	60380
79	57176	ESPOSITO	JEAN MICHEL	BRANDO FOOTBALL CLUB	1	0	
80	40231	FRATANI	JULIEN	F. C. BASTIA ERBAJOLO	1	1	40231
81	58276	MASOTTI	CESAR	MANDRIALE	1	0	
82	71352	BISGAMBIGLIA	REMY	PERI FOOTBALL CLUB	1	1	71352
83	58680	MUGNIER	NICOLAS	PORTICCIO FOOTVOLLEY	1	0	
84	40319	SIGURANI	JEAN LOUIS	S. C. DU FANGO	1	1	40319
85	65290	LONGO	GUILLAUME	SPORTING CLUB DES FINANCES	1	1	65290
86	37260	GIUDICELLI	DOMINIQUE	U. S. DE TOGA	1	0	

QUORUM ASSEMBLEE ORDINAIRE

INSCRITS

Bulletins	Voix
86	314

PRESENTS

Bulletins	Voix
67	274

% PRESENTS

Bulletins	Voix
77,91 %	87,26 %

Le quorum étant atteint (un tiers des voix pour l'Assemblée ordinaire soit 105 voix, et 50% pour l'Assemblée extraordinaire soit 157 voix) Jean-Luc AIROLA déclare l'Assemblée ouverte.

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

« MERCI à tous d'être présents aujourd'hui dans cette configuration particulière.

Le contact humain en souffre certainement, mais l'important c'est de poursuivre notre activité et de répondre à nos obligations statutaires.

Je salue bien évidemment tous les présidents de clubs, les membres du comité directeur, les présidents de commissions et les salariés, sans oublier les correspondants de presse.

Nous sortons d'une saison compliquée, avec l'arrêt prématuré des compétitions où il a fallu prendre des décisions pour le classement des divers championnats, les accessions et les relégations.

Mais nous pensions toutefois repartir dans les conditions habituelles, au mois de septembre et comme on devait « vivre avec le virus », on devait « jouer avec le virus ».

Malheureusement, le virus a été plus fort et après avoir commencé par reporter des rencontres, il a fallu suspendre les compétitions, à la suite des décisions gouvernementales.

Je suis conscient de vos difficultés financières et sportives et je pense que vous avez certainement beaucoup de questions à poser et vous aurez donc toute liberté dans la 2eme partie de cette assemblée.

Sachez que, dans l'attente des décisions gouvernementales, nous travaillons avec la fédération et un groupe de travail « sur la reprise des compétitions » dont je fais partie, a été constitué avec une première réunion jeudi dernier.

Je ne vais pas monopoliser la parole plus longtemps, mais avant d'entamer nos travaux je remercie le Président de la Ligue du Football amateur, Marc DEBARBAT, qui est en ligne et qui va nous dire quelques mots empreints d'optimisme, je l'espère. »

Le président de la ligue donne la parole au Président de la Ligue du Football Amateur, Marc DEBARBAT

« Très heureux d'assister à votre assemblée ; je suis conscient de vos difficultés et nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à sortir de cette situation difficile.

Nous espérons une reprise prochaine des championnats et un groupe de travail est d'ailleurs constitué, afin d'en établir les conditions.

Je vous souhaite une bonne assemblée »

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU 23 NOVEMBRE 2019

Ce PV est en ligne sur le site et ne fait l'objet d'aucune remarque

VOTE N° 1					
Approbation du PV de l'AG de 2019					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	55	237	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
229	8	96,62%	3,38%		

Le PV est approuvé

RAPPORT MORAL → Jean-Luc AIROLA

Jean Luc AIROLA présente les grandes lignes du rapport, qui ne fait pas l'objet de remarques.

VOTE N° 2					
Approbation du rapport moral saison 2019-2020					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	53	239	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
231	8	96,65%	3,35%		

Le Rapport moral est approuvé

RAPPORT Financier → Patrick PROFIZI

Patrick PROFIZI présente les grandes lignes du bilan et du compte de résultat pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, qui fait apparaître un excédent de 35936 euros.

Il fait état de l'aide exceptionnelle de 10 euros par licencié, allouée à chaque club (7euros la fédération et 3 euros la ligue).

Patrick PROFIZI précise qu'il est à la disposition de l'assemblée pour répondre aux éventuelles questions, sachant que les documents ont été communiqués aux clubs et sont d'ailleurs en ligne sur le site de la ligue.

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES → Marc NINU

M. Marc NINU Commissaire aux Comptes fait lecture de son rapport, sur les comptes clos au 30 juin 2020.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CORSE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos 30/06/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Pas de question.

APPROBATION DES COMPTES

VOTE N° 3					
Approbation des comptes saison 2019-2020					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	55	237	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
227	10	95,78%	4,22%		

Les comptes sont approuvés

BUDGET PREVISIONNEL → Patrick PROFIZI

M. Patrick PROFIZI Trésorier de la Ligue, présente les grandes lignes du budget, particulièrement difficile à établir dans les conditions actuelles liées à la crise sanitaire.

Pas de questions

APPROBATION DU BUDGET

VOTE N° 4					
Approbation du budget saison 2020-2021					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	54	231	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
212	19	91,77%	8,23%		

Le budget est approuvé

MODIFICATION ES STATUTS DE LA LIGUE (art14.1) (Assemblée extraordinaire)

La suppression du poste de président délégué, qui n'existe que si le nombre de licenciés est supérieur à 50000, est imposée par la Fédération. Nous vous proposons de le remplacer par un poste de vice-président.

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>Article 14 Bureau 14.1 Composition</p> <p>Le Bureau de la Ligue comprend 8 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Président de la Ligue - 1 Président délégué - 3 Vice-présidents - 1 Secrétaire Général - 1 Secrétaire Général Adjoint - 1 Trésorier 	<p>Article 14 Bureau 14.1 Composition</p> <p>Le Bureau de la Ligue comprend 8 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Président de la Ligue - 4 Vice-présidents - 1 Secrétaire Général - 1 Secrétaire Général Adjoint - 1 Trésorier

VOTE N° 5					
Modification des statuts					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	58	251	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
220	31	87,65%	12,35%		

La modification des statuts de la ligue est adoptée

PHASE ELECTIVE

Le Président donne la parole à Marc Antoine LUCA, président de la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE).

Le président de la CSOE rappelle le nouveau mode d'élection du Comité Directeur, avec liste bloquée et donne la parole à Jean René MORACCHINI, candidat pour la présentation de sa liste.

Jean René MORACCHINI s'excuse de ne pouvoir présenter la totalité des membres, mais tient à dire quelques mots sur les trois nouveaux :

- Dominique Debray, membre de commission, délégué et instructeur
- Henri FERRANDI, chef d'entreprise et impliqué depuis longtemps dans le football
- Jean-François PAOLACCI, comptable et prévu pour occuper le poste de trésorier

Jean René MORACCHINI donne les grandes lignes des projets à poursuivre ou à réaliser :

- Sortir de cette crise et aider les clubs à passer ce cap difficile
- En finir avec les soucis immobiliers, notamment pour l'annexe de la ligue à AJACCIO
- Diffusion des rencontres de R1
- Développement du football féminin
- Accompagnement sur les terrains avec nos techniciens
- Développement du football diversifié
- Intervention dans les écoles et le rural
- Recrutement et fidélisation des arbitres
- Formation des dirigeants et des éducateurs

Le président de la CSOE fait procéder au vote

VOTE N° 6					
Election Comité directeur: liste de Jean-René MORACCHINI					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	56	246	67	274
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
220	26	89,43%	10,57%		

Le président de la CSOE déclare la liste conduite par Jean René MORACCHINI élue.

Le président de la CSOE présente le mode électoral pour les représentants des clubs nationaux et fait procéder au vote.

VOTE N° 7					
Election représentant des clubs nationaux: liste d'Antoine EMMANUELLI					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	6	48	6	48
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
48	0	100,00%	0,00%		

Le président de la CSOE déclare la liste conduite par Antoine EMMANUELLI élue.

Le nouveau président réélu remercie l'ensemble des clubs pour la confiance renouvelée à toute l'équipe, chargée d'administrer la ligue pour les quatre prochaines années.

Le président de la CSOE informe l'assemblée que la délégation de la ligue pour l'assemblée fédérale comprend le président de la ligue et le représentant des clubs nationaux.

INTERPELLATIONS, QUESTIONS DIVERSES ET VOEUX

- Présentation de la proposition d'un club d'avoir le président du club sur le banc de touche lors d'une rencontre officielle.

Le Président fait part de la décision du comité directeur de donner une suite favorable à cette demande, avec modification de l'article ART 9 Bis du règlement général des compétitions (voir PV du 15 novembre 2020)

- Intervention de Mr. Francis THYERRY pour la JSA évoquant la nécessité d'une phase d'entraînement avant la reprise des différents championnats.

Réponse du Président :

Il est évident qu'une remise en forme sera nécessaire, avant de reprendre la compétition, d'abord pour protéger l'intégrité physique des joueurs et aussi pour une bonne relance de nos divers championnats. Néanmoins, elle sera certainement de courte durée, afin de respecter les calendriers.

- Intervention de Mr. VENDASI pour l'AS PIEVE DI LOTA évoquant le classement des différents championnats à la suite d'une reprise de ces championnats et un nouveau confinement. Evocation également du maintien des relégations en championnat senior R2.

Réponse du Président :

A ce jour aucune décision n'est prise, mais il convient de se préparer aux règles d'accession et de relégation prévues.

- Intervention de Mme. Juliette BATESTINI pour BASTIA AGGLOMERATION FUTSAL (ligue 2) évoquant la possibilité d'avoir une aide (état ou et FFF) pour les frais occasionnés par la présence dans son effectif de joueurs étrangers rentrés chez eux pendant le confinement. Interrogation sur la date de la reprise du championnat de D2 Futsal.

Réponse du Président :

Nous serons vigilants sur la date de reprise et en informerons immédiatement les clubs.

- Intervention de Mr. ARRIGHI pour l'U. S. VICOLAISE FOOTBALL CLUB évoquant la possibilité de travaux d'intérêt général pour les personnes ayant une suspension de longue durée.

Réponse du Président :

L'organe disciplinaire dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour faire droit ou non à une demande de remise de peine. La commission de discipline travaille actuellement à la possibilité de travaux d'intérêt général.

- Intervention de l'ECB évoquant la possibilité de disputer un match de barrage pour l'accession en championnat féminin de D2 pour le champion régional.

Réponse du Président :

Nous ne répondons pas aux obligations permettant d'accéder aux barrages (championnat à onze, avec un minimum de 10 équipes).

Une demande d'assouplissement des règlements a été faite à la fédération, mais avant de vouloir hisser le sommet de la pyramide, il faut élargir la base et il y a encore du travail à accomplir, d'autant plus que pour accéder à la D2, il faut répondre à des obligations précises.

- Intervention de l'ECB évoquant l'obligation aux clubs de disputer un championnat féminin à onze

Réponse du Président :

Ça ne me semble pas opportun, car nos clubs ne sont pas prêts et les réunions avec eux ont démontré leurs difficultés. Tous les clubs doivent faire des efforts de promotion et de recrutement, comme le fait notre ligue à travers les divers rassemblements.

CLOTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur totale implication à cette assemblée, qui s'est déroulée dans un climat serein et studieux.

Il souligne l'avantage de ce type d'assemblée, en distanciel, qui permet de traiter les sujets liés aux votes dans un temps record, mais regrette cependant de ne pouvoir offrir, comme habituellement le verre de l'amitié.

« Merci à tous, prenez soin de vous et à bientôt sur les terrains ! »

Jean-René MORACCHINI président



LIGUE CORSE de FOOTBALL
Rue Claude PAPI
Stade Volpajo
20600 FURIANI

David SALADINI Directeur



LIGUE CORSE de FOOTBALL
Rue Claude PAPI
Stade Volpajo
20600 FURIANI